

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Compétence exclusive

Objet : Délégation de signature

Numéro d'enregistrement :1
Année scolaire : 2019-2020

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-13

Le chef d'établissement délègue sa signature

Pour les domaines suivants :

Engagement de dépenses(pour un montant inférieur à 800 HT pour toute commande hors alimentaire et sans montant en cas d'urgence pour des travaux de mise en sécurité)

A

Nom :MALBAUX

Prénom :Julien

Qualité :APA

Fonction :Adjoint Gestionnaire

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Compétence exclusive

Objet : Délégation de signature

Numéro d'enregistrement :2
Année scolaire : 2019-2020

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-13

Le chef d'établissement délègue sa signature

Pour les domaines suivants :

Les documents d'engagement des HSE et de certifications de services faits ; les ordres de missions, autorisations d'absences et autorisations d'utiliser un véhicule personnel ; les documents ayant trait à l'action éducative et pédagogique ; les documents ayant trait à la gestion administrative de l'établissement ; en cas d'empêchement ou d'absence du proviseur, tout document à l'exception des engagements de dépenses d'un montant supérieur à 100 euros HT.

A

Nom :ROUSSEAU

Prénom :Géraldine

Qualité :Per Dir

Fonction :Proviseure adjointe

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 3
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/09/2019

Réuni le : 16/09/2019

Sous la présidence de : Christophe Ganzitti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2019

Numéro de la DBM : 5

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

adopte la Décision Budgétaire Modificative numéro 5 relative à la répartition des crédits pédagogiques et des crédits de fonds sociaux.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 4
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2019
Réuni le : 16/09/2019
Sous la présidence de : Christophe Ganzitti
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Chef d'Etablissement demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir l'autoriser à signer la convention Erasmus + Macédoine

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 5
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2019
Réuni le : 16/09/2019
Sous la présidence de : Christophe Ganzitti
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Chef d'Etablissement demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir l'autoriser à signer la convention avec l'association les "Monte en l'air" relative à l'utilisation du mur d'escalade du gymnase (sanitaires et vestiaires compris)

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 6

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/09/2019

Réuni le : 16/09/2019

Sous la présidence de : Christophe Ganzitti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 3

Libellé de la délibération :

Le Chef d'Etablissement demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir l'autoriser à signer les conventions de stage ou de TP déplacés des élèves stagiaires, lycéens et étudiants.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 18

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Organisation du temps scolaire

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 7

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/09/2019

Réuni le : 16/09/2019

Sous la présidence de : Christophe Ganzitti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-9, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55 et D.421-137

- l'avis de la commission permanente du 16/09/2019

- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 24/04/2019

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise l'organisation du temps scolaire.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Adoption des modifications apportées au calendrier des PFMP

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 18

Pour : 13

Contre : 4

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1

Numéro d'enregistrement : 8

Année scolaire : 2019-2020

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/09/2019

Réuni le : 16/09/2019

Sous la présidence de : Christophe Ganzitti

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Chef d'Etablissement demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir l'autoriser à signer la convention avec avec le Club Basket IFS relative à l'utilisation des locaux

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0142132S
ACADEMIE DE CAEN
LPO LYCEE DES METIERS FRANCOIS RABELAIS
1 RUE ELSA TRIOLET
14123 IFS
Tel : 0231465250

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 1
Numéro d'enregistrement : 9
Année scolaire : 2019-2020
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 17

Le conseil d'administration
Convoqué le : 05/09/2019
Réuni le : 16/09/2019
Sous la présidence de : Christophe Ganzitti
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Le Chef d'Etablissement demande aux membres du Conseil d'Administration de bien vouloir l'autoriser à signer la convention avec la Région concernant l'utilisation des locaux en dehors des heures de formation.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	17
Pour :	17
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0